

*CENTRE COMMUNAUTAIRE  
des femmes sud-asiatiques*



*The South Asian Women's  
COMMUNITY CENTRE*

Centre Communautaire des femmes sud-asiatique/South Asian Women's Community Centre (SAWCC)  
1035, rue Rachel Est, 3em étage  
Montréal, QC  
H2J2J5  
<https://www.sawcc-ccfsa.ca/FR/>

## MÉMOIRE

Pour

### Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

#### Consultations particulières et auditions publiques sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Le Centre communautaire des femmes d'Asie du Sud (CCFAS) de Montréal est une organisation féministe québécoise de femmes issues de divers horizons ethniques, culturels, linguistiques, spirituels et religieux. Notre Centre a été fondé en 1981. Nous sommes une organisation de service, de soutien et de plaidoyer pour les jeunes, les femmes et leurs familles d'Asie du Sud. Cependant, nos services et notre adhésion sont également ouverts aux non-Asiatiques du Sud. Nous promouvons la justice sociale et économique pour les femmes immigrantes et réfugiées au sein de la société québécoise, et nous soutenons l'équité et l'autodétermination.

Nous sommes guidés par la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les Chartes canadienne et québécoise des droits de la personne. Nous sommes informés par une philosophie et une solidarité féministes, et nous sommes guidés dans notre travail par des principes d'intersectionnalité (i), d'égalité, d'équité (ii) et de transparence.

Au Québec, nous appartenons à des regroupements de centres et de groupes de femmes travaillant avec les immigrantes et les réfugiées, et nous sommes membre de la Fédération des femmes du Québec.

Notre position sur le thème en question se fonde sur notre travail et notre expérience des quarante dernières années. Nous voulons expliquer clairement que nous sommes totalement opposés à l'exploitation sexuelle ou à toute autre forme d'exploitation des mineur.e.s. Dans le même temps, nous nous opposons aux lois qui à la fois définissent

incorrectement l'exploitation des mineur.e.s et visent également à limiter la mobilité et la circulation des mineur.e.s.

Nous ne pensons pas que la Commission devrait envisager la mise en œuvre de nouvelles lois, mais plutôt qu'elle devrait s'efforcer de définir et de comprendre comment les lois actuelles fonctionnent et ont un impact sur les jeunes, et si elles sont adéquates pour lutter contre l'exploitation. Nous ne pensons pas que des lois supplémentaires résoudraient le problème. En fait, toute la littérature démontre que dans des sociétés comme la nôtre qui ont des systèmes juridiques solides, l'ajout de nouvelles lois ne réduit pas les dommages.

En fait, ce qui a été observé, c'est que l'ajout de lois peut créer un faux sentiment de sécurité et de réduction des méfaits. Les personnes qui cherchent à exploiter les jeunes ne sont pas dissuadées par les lois et peuvent même être encouragées par des lois qui mettent l'accent sur la répression au lieu de garantir l'accès aux protections des droits de la personne.

Ainsi, pour lutter contre l'exploitation des mineur.e.s, nous devons nous attaquer aux causes - pourquoi les mineur.e.s sont-ils/elles dans des situations vulnérables qui les rendent victimes d'exploitation? Et nous devons étendre notre compréhension de l'exploitation des mineurs, au-delà d'une focalisation étroite sur l'exploitation sexuelle (qui est souvent confondue avec l'industrie du sexe et inclut les adultes dans les réponses). Nous devons regarder un.e mineur.e de manière globale et holistique, et examiner pourquoi les mineur.e.s se trouvent dans des situations où ils/elles sont vulnérables et précaires. Les facteurs socio-économiques, politiques, psychologiques et émotionnels doivent tous être pris en compte, y compris, en premier lieu, les raisons pour lesquelles les mineur.e.s quittent leur foyer familial.

Ensuite, des ressources doivent être fournies pour aider ceux/celles qui travaillent déjà avec des mineur.e.s afin qu'ils/elles puissent s'acquitter de leur travail et de leurs mandats sans être surchargé.e.s et surmené.e.s. Nous savons que les animateurs de jeunesse, les travailleurs sociaux, les auxiliaires familiaux, les éducateurs, etc. jouent un rôle beaucoup plus positif dans le travail préventif et dans la réduction des méfaits. Mais comme nous le savons, ces systèmes sont en crise à cause du sous-financement et du manque de ressources. Au Québec, le ministère de la Protection de la jeunesse fait l'objet d'une enquête auprès d'une commission. Les problèmes des refuges pour jeunes sont également examinés. Nous espérons qu'il y aura des résultats positifs pour les jeunes grâce à ce travail.

Au sein des familles, les problèmes émotionnels, psychologiques et financiers peuvent faire de la maison un environnement difficile pour les jeunes. Les parents et les tuteurs doivent bénéficier d'un soutien. Les salaires doivent augmenter pour que les enfants puissent voir leurs parents s'occuper d'eux. Il faut plus de logements sociaux avec des loyers abordables.

Tout cela pour que les parents ne soient pas souvent absents de la maison parce qu'ils doivent occuper deux emplois pour joindre les deux bouts, des individus désormais connus comme des «travailleurs pauvres». Tout cela afin qu'ils ne soient pas stressés et impatients à la maison.

Les familles en détresse ont besoin de soutien et d'assistance pour que les jeunes ne se sentent pas obligés de fuir. Ou si les jeunes doivent partir, il devrait y avoir des endroits sûrs pour trouver un abri, et des informations sur ces abris sûrs doivent être disponibles dans les endroits fréquentés par les jeunes ou accessibles à eux - écoles, centres commerciaux, médias sociaux, etc. Les mineur.e.s ont besoin d'une éducation sur les Réalités de la vie, et les situations et relations potentiellement nuisibles. Les programmes qui renforcent l'estime de soi et réduisent la vulnérabilité contribuent grandement à réduire les méfaits et à empêcher les jeunes de se retrouver dans des situations vulnérables et potentiellement dangereuses et d'exploitation.

Cela dit, l'institutionnalisation des jeunes aggrave généralement les problèmes personnels ou familiaux. Si les jeunes ont des foyers sûrs et sécurisés, ils ne voudront pas fuguer. Les jeunes femmes éprouvent des problèmes d'estime de soi. Et en général pour les jeunes avec lesquels nous travaillons, la racialisation et la condition de jeune racialisé contribuent à la vulnérabilité et à l'insécurité

C'est là que des organisations comme la nôtre, le South Asian Women's Community Centre, ont besoin de soutien dans le travail que nous faisons avec les familles et les communautés. Et pour le travail de sensibilisation que nous faisons avec les jeunes dans les écoles, où nous créons des environnements sûrs pour que les jeunes s'expriment; où grâce à des ateliers, à l'écriture et à la poésie, ils/elles trouvent des débouchés pour travailler sur des questions qui les concernent; où notre intervenante du programme Jeunesse établit des relations de confiance avec des jeunes qui peuvent la contacter s'ils/elles souhaitent de l'aide en matière d'informations, de ressources et de soutien. Le gouvernement doit fournir des fonds pour beaucoup plus de tels travaux de terrain. Les jeunes ont besoin d'espaces sûrs pour explorer les problèmes d'identité et parler des défis auxquels ils sont confrontés, s'instruire entre eux/elles, et obtenir le soutien de leurs pairs.

Ils/elles doivent avoir plus de conseillers dans les écoles qui peuvent les aider à surmonter le stress et les tensions de la vie contemporaine où les jeunes manifestent une plus grande anxiété, où le suicide des jeunes (ou les tentatives de suicide) sont en hausse, où les problèmes de santé mentale deviennent plus évidents. Les conseillers des écoles et des collèges sont débordés. Nous en avons besoin davantage et le gouvernement doit augmenter le financement pour y arriver. Tout autour de nous, nous constatons que les personnes travaillant dans ces domaines sont surchargées de travail et souffrent

d'épuisement professionnel. Il s'agit d'une crise à laquelle nous devons remédier si nous voulons protéger nos mineur.e.s de l'exploitation.

Les mineur.es doivent avoir des personnes en qui ils/elles peuvent avoir confiance et à qui ils/elles peuvent parler, avec qui ils/elles peuvent partager leurs soupçons à l'égard d'individus qu'ils/elles considèrent comme nuisibles. Ils/elles doivent être avec des adultes qui écoutent et entendent ce qu'ils/elles disent, et qui les acceptent comme des personnes crédibles. Ils/elles ne devraient pas avoir honte ou le sentiment d'être jugé.e.s en partageant des expériences dans lesquelles ils/elles se sont sentis humilié.e.s ou exploité.e.s (et nous savons que les sentiments de honte provoqués par le sens que l'on a rapporté quelque chose de désagréable sur soi par des actions, des mots, etc., c'est souvent le cas avec les victimes de divers types d'exploitation, et elles n'en parleront donc pas).

Nous ne pouvons pas oublier que le climat politique contribue à l'expérience de l'insécurité et de la précarité des jeunes. Par exemple, les politiques gouvernementales d'exclusion telles que le projet de loi 21, augmentent l'anxiété et font que les jeunes racialisé.e.s se sentent comme des étrangers/étrangères. Ils/elles doivent se voir reflété.e.s de manière positive dans des personnes d'autorité en qui ils/elles peuvent avoir confiance, qui comprennent d'où ils/elles viennent et ce dont ils/elles peuvent avoir besoin.

Pour résumer ce que nous avons dit ci-dessus, d'après notre expérience, les jeunes ont besoin d'éducation et de soutien. Les familles avec des jeunes ont besoin de soutien. Les vulnérabilités des jeunes sont causées par de nombreux facteurs. Les facteurs socio-économiques peuvent rendre les situations de vie en famille difficiles pour les jeunes. Les problèmes d'identité et de racisme, se réconcilier avec l'orientation sexuelle et de genre ne sont que quelques-uns des facteurs auxquels les jeunes sont confrontés, contribuant aux vulnérabilités et à l'insécurité personnelles.

Nous devons élargir notre compréhension au-delà de «l'exploitation sexuelle» et regarder plutôt les besoins et les expériences des jeunes. D'après notre expérience et nos observations, nous avons besoin de mesures préventives qui réduisent la vulnérabilité et la précarité. Les mineur.e.s doivent se sentir en sécurité et protégé.e.s. Ils/elles doivent être équipé.e.s d'outils pour détecter et éviter une exploitation potentielle. Nous pensons que pour protéger les mineur.e.s de l'exploitation, nous devons renforcer et améliorer le soutien aux familles et les programmes qui favorisent la confiance en soi. Pour conclure, nous avons besoin d'une approche à plusieurs volets pour protéger les mineurs de l'exploitation.

---

i Intersectionnalité - la nature interconnectée des catégorisations sociales telles que la race, la classe et le sexe telles qu'elles s'appliquent à un individu ou à un groupe donné,

considérée comme créant des systèmes de discrimination ou de désavantage chevauchants et interdépendants.

ii Équité - la qualité d'être juste et impartiale; La reconnaissance du fait que l'équité doit être fondée sur la prémisse que tout le monde n'est pas complètement considéré comme dans une position égale en raison de divers facteurs, et qu'il est donc nécessaire d'assurer la reconnaissance de cette différence tout en luttant pour l'égalité; Justice rendue non seulement selon la stricte lettre de la loi, mais conformément aux principes de justice substantielle et aux faits uniques de l'affaire. Par exemple. Rémunération 'équité' qui n'est pas simplement 'salaire égal pour un travail égal' mais 'salaire égal pour un travail de valeur égale'. Pour illustrer cela, l'enseignement scolaire et les soins infirmiers sont des domaines qui ont été historiquement sous-payés en raison du fait que la plupart des travailleurs dans ces domaines étaient des femmes, et le fait d'être sous-payé n'avait pas grand-chose à voir avec la quantité et la qualité du travail. Les plans de révision des salaires examineraient donc comment le travail de genre a contribué à l'inégalité des salaires et l'équité salariale vise à garantir l'équité lors de la comparaison des «pommes» et des «oranges».

